Un dinosaure rentre chez lui

Issued on: 10/12/2025 - 16:27

Transcription :

Enfin une restitution. La France rend un dinosaure à la Mongolie. Ce squelette de dinosaure avait été saisi par les douanes françaises, il y a dix ans. Il s'agit d'un Tarbosaurus – c'est son nom scientifique. Il est considéré comme rarissime. Aram Mbengue, ce dinosaure va, donc, rentrer chez lui.

La ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin, a remis le squelette aux représentants de la Mongolie en France. Une restitution qui a lieu dix ans après la confiscation de ce fossile, qui date de quelque 70 millions d'années. Le squelette, ainsi qu'une trentaine d'autres pièces paléontologiques, parmi lesquelles des œufs de dinosaures, avaient été illégalement transportés en Europe pour y être, vraisemblablement,

vendus à un collectionneur. C'est lors d'une saisie de la douane française dans la ville de Gannat, en région Centre, en février 2015, que les restes du dinosaure ont été confisqués. Il s'agit d'un squelette entier de Tarbosaurus bataar, un cousin du célèbre T-Rex. En 2015, la valeur de ce fossile était estimée à environ 700.000 euros. Aujourd'hui, il pourrait valoir deux à trois fois plus. Le marché du trafic d'objets paléontologiques s'est considérablement développé, ces dernières années, avec de plus en plus de demandes, ce qui favorise ainsi la multiplication des réseaux de pillage. Selon les douanes françaises, trois commanditaires – un Belge, un Allemand et un Français – sont identifiés dans le trafic des restes du Tarbosaurus bataar.